

Demande d'interruption d'une cabine haute tension

CONTACT

Sibelga • Exploitation électricité
E-mail : electricite@sibelga.be
Tél. 02 274 40 29
BP 1340 • 1000 Bruxelles Brouckère

INTERVENTION SOUHAITÉE

1. Type d'intervention

- | | Tarif 2014 |
|---|-----------------|
| <input type="radio"/> Coupure partielle pendant les heures de bureau ⁽¹⁾ | 232,00 € HTVA |
| <input type="radio"/> Coupure partielle en dehors des heures de bureau ⁽¹⁾ | 394,00 € HTVA |
| <input type="radio"/> Coupure totale pendant les heures de bureau ⁽¹⁾ | 871,00 € HTVA |
| <input type="radio"/> Coupure totale en dehors des heures de bureau ⁽¹⁾ | 1 482,00 € HTVA |
| <input type="radio"/> Ouverture d'une cellule ⁽²⁾ | 80,00 € HTVA |

⁽¹⁾ Heures de bureau = du lundi au vendredi, de 07h00 à 17h00. ⁽²⁾ Maximum 30 minutes et 1 seule visite.

2. Raison de l'intervention

- Remplacement/modification du matériel haute tension
 Entretien de la cabine
 Autre : _____

Date de la coupure / / 20

Heure de début de la coupure h Heure de fin de la coupure h

IDENTIFICATION DE LA CABINE

N° cabine A

Code EAN du point de fourniture 5 4 1 4 4 8 9

Rue _____ N° _____

Code postal Commune _____

Personne de contact M. Mme Nom _____ Prénom _____

GSM E-mail _____

ADRESSE DE FACTURATION

Société + forme juridique _____

N° de TVA

Référence à indiquer sur la facture _____

Rue _____ N° _____ Boîte _____

Code postal Commune _____

Personne de contact M. Mme Nom _____ Prénom _____

Tél. GSM Fax

E-mail _____

Important !

Je déclare avoir pris connaissance des conditions au verso. Ce document n'est recevable que si cette option a été cochée.

Fait à _____ Date / / 20

Signature du demandeur :

CONDITIONS

OBJET/GÉNÉRALITÉS

La présente demande concerne des actes techniques exécutés par Sibelga à l'initiative d'un client.

Typiquement il s'agit de :

- la mise hors tension et la remise sous tension (coupures partielles ou totales) des cabines clients en vue d'opération de maintenance ou de réparation ;
- l'ouverture d'une cellule de l'équipement ou de réparation de la cabine client.

Pour que la demande puisse être traitée, la cabine dont la coupure est demandée doit impérativement être clairement identifiée par :

- son numéro (repris sur le pictogramme présent sur la porte de la cabine). Si ce numéro n'est pas indiqué sur la porte, mentionner les numéros des cabines adjacentes inscrites sur les cellules entrée et sortie ;
- son adresse précise (pas nécessairement la même que l'adresse du client).

Les demandes doivent être introduites au minimum 3 jours ouvrables avant la date souhaitée. Un fax ou un e-mail de confirmation sera dans tous les cas envoyé au demandeur dans les 2 jours suivant sa demande.

Dans le cas d'un remplacement ou d'une modification du matériel haute tension (cellules HT et transformateurs), Sibelga n'effectuera la manœuvre que si elle a été avertie et a donné son accord préalable. Dans le cas contraire, la manœuvre ne sera pas effectuée et des frais de déplacement seront facturés au demandeur.

TARIF

Ces interventions sont facturées selon le tarif approuvé par Brugel.

PRÉCISIONS SUR LES TYPES DE COUPURE

Selon la nature du travail à réaliser, 3 types d'intervention peuvent être demandés :

- **coupure totale** : la cabine est mise entièrement hors tension, y compris les câbles réseau. Ceux-ci sont mis hors tension à partir des cabines adjacentes. La coupure totale est indispensable si un entretien ou un remplacement est prévu sur les cellules de bouclage. L'intervention de Sibelga se limite aux manœuvres sur les interrupteurs des cellules entrée et sortie. La manœuvre de la protection générale est de la responsabilité du demandeur (sauf dans le cas où celle-ci est rendue inaccessible par un cadenas ou un autre système appartenant à Sibelga). Il lui appartient de prévoir le personnel compétent sur place pour exécuter cette manœuvre.
- **coupure partielle** : la protection générale et l'organe de sectionnement amont sont ouverts afin de mettre hors tension le ou les transformateurs. Les cellules de bouclage restent sous tension. Ce type de coupure peut être réalisé par le gestionnaire de l'installation pour autant qu'il dispose du personnel compétent. Une coupure de ce type convient pour une intervention au niveau du transformateur ou sur la protection générale.
- **ouverture cellule** : le personnel de Sibelga vient ouvrir une ou plusieurs cellule(s) cadenassée(s). Le gestionnaire de l'installation peut ainsi réaliser en sa présence un examen visuel de courte durée (30 minutes maximum avec 1 seul déplacement du technicien). Aucune manœuvre n'est réalisée. Cette intervention ne convient pas pour réaliser des travaux.

FACTURATION

Les frais de nos interventions seront toujours facturés à la société qui adresse la demande de coupure. À charge de celle-ci de récupérer ce montant dans la facture qu'elle présente à son client.

ANNULATION

Une coupure nécessite des opérations préliminaires telles que la vérification des accès aux cabines adjacentes, la prise de parallèle entre postes, etc. C'est pourquoi la coupure sera facturée à 50 % si elle est annulée moins d'un jour ouvrable avant le rendez-vous. Si elle n'est pas annulée mais qu'aucun représentant du demandeur n'est présent au rendez-vous, elle sera facturée intégralement.